

Compte-rendu succinct de la réunion du conseil municipal en date du 5 juin 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le 5 juin 2020 à 19 heures sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire,

En suite de convocation en date du 29 mai 2020,

Dont un exemplaire a été affiché sur le panneau d'affichage.

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 11

Etaient présents: BECKER Cyrille, BECKER Mélanie, BENOIT Pierre, BERGER Delphine, DUCLERMORTIER Denis, ERHARD André, GERARD Mélanie, GOBILLOT Matthieu, TROSCZYNSKI Céline, URBAN Michel et WOLFF Florianne.

Secrétaire de séance : Delphine BERGER

Déroulé :

1. Budget primitif 2020 - budget annexe lotissement :

Monsieur Cyrille BECKER, 1er adjoint, présente au Conseil municipal le budget primitif du lotissement qui s'établit comme suit :

Section fonctionnement		Section investissement	
Dépenses	2 757 827,29 €	Dépenses	2 266 654,58 €
Recettes	2 757 827,29 €	Recettes	2 266 654,58 €

Des discussions se sont engagées sur l'utilisation du béton et la création immédiate de la voirie.

Les dégâts ont été jusqu'ici pris en charge par l'entreprise et continueront à l'être tant que le passage des engins révélera des faiblesses de mise en œuvre mais le béton reste la solution la plus propre et la plus simple à entretenir. De plus, le béton (choix de la précédente équipe municipale) demande un temps de séchage conséquent, il aurait été difficile de procéder en deux temps (routes provisoires puis voies définitives) et d'interdire l'accès du lotissement aux personnes y résident pendant cette période de séchage.

La commune a pleinement conscience des éventuels travaux de remise en état qu'elle aura à supporter. Ces éléments ont été pris en compte dans le projet initial et dans les choix qui ont été opérés.

Après avoir entendu les explications qui précèdent, le Conseil municipal décide d'adopter à l'unanimité le budget lotissement 2020.

2. Budget primitif 2020 – budget annexe école :

Monsieur Cyrille BECKER présente au Conseil municipal le budget primitif du groupe scolaire qui s'établit comme suit :

Section fonctionnement		Section investissement	
Dépenses	209 256 €	Dépenses	56 379,26 €
Recettes	220 500 €	Recettes	45 135,26 €
Résultat	+ 11 244 €	Résultat	- 11 244 €

Une discussion s'est engagée autour du coût mentionné à l'article « 60613 » relatif au chauffage de l'école (exécution 2019 : 18 928,55 € / prévisionnel 2020 : 20 000 €). Le bâtiment de l'école n'a jamais été traité comme un bâtiment « passif » mais tendant à l'être et le surcoût de la construction est supérieur à celui de l'augmentation d'électricité en temps d'amortissement sur toute la durée d'un prêt.

A l'issue des discussions qui se sont tenues, le Conseil municipal décide d'adopter à l'unanimité le budget école 2020.

3. Budget primitif 2020 – budget principal :

Monsieur Cyrille BECKER présente au Conseil municipal le budget primitif du budget général qui s'établit comme suit :

Section fonctionnement		Section investissement	
Dépenses	308 312,64 €	Dépenses	1 886 672,09 €
Recettes	310 221,04 €	Recettes	1 884 736,69 €
Résultat	+ 1 908,40 €	Résultat	- 1908,40 €

Le Conseil municipal décide d'adopter à l'unanimité le budget primitif communal 2020.

4. Vote des trois taxes :

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de procéder au vote des taxes 2020 et propose de conserver les mêmes taux d'imposition que l'année précédente.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir pour 2020 les mêmes taux qu'en 2019 des trois taxes locales, à savoir :

- Taxe d'habitation : 17,55 %
- Taxe foncière bâti : 11,68 %
- Taxe foncière non bâti : 47,69 %

5. Divers :

- création d'une commission travaux composée de Messieurs Denis DUCLERMORTIER, Pierre BENOIT, André ERHARD et Cyrille BECKER. Le premier travail de cette commission consistera à recenser l'ensemble des travaux restants à réaliser sur la commune.

- embauche d'une nouvelle secrétaire de mairie pour un contrat de 16h/semaine. Prise de fonction fin juin. Embauche commune avec la commune de Glatigny (harmonisation du taux horaire, aménagement des horaires, mensualisation du versement du RIFSEEP...)

- école / point d'information sur le déroulement de la 2^e phase de déconfinement : 4 enseignantes sur 6 sont présentes. Chaque enfant (volontaire) va à l'école 2 jours par semaine. Le pôle d'accueil proposé par la mairie ne s'est pas mis en place faute de demandes.

- lotissement / situation des ventes : 13 terrains vendus, 17 permis déposés et 7 promesses de vente.

- litige avec le SIVU : en attente d'un retour des services de l'état.

Le Maire
Raville, 16 juin 2020